

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

4/10/2012

Dossier complet le :

4/10/2012

N° d'enregistrement :

F093 12 P0299

1. Intitulé du projet

Aménagement des espaces publics du quartier du pôle d'échanges multimodal Nice Saint-Augustin Aéroport

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EPA Pierre du Var

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

HEMEURY Xavier, directeur général

RCS / SIRET

50818581823100012

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n° 6 d "toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres"	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un axe nord-sud reliant la route de Jonville et l'aéroport = 447ml - Parallèlement du boulevard René Cassin sur 225ml - Création d'un axe vers l'est reliant la route de Jonville à l'axe nord-sud = 225ml

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexés au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 6.1

4.1 Nature du projet

Réalisation d'espaces publics (pavés, chemements piétons, pistes cyclables...) et de voiries (axe nord-sud, traitement du boulevard René Cassin) connectant à diverses fonctions et équipements de transport (parking relais, gare routière, gare ferroviaire) et un programme immobilier (bureau, commerces, hôtel, services...) sur un périmètre opérationnel qui constitue un quartier multimodal.
 Ce projet s'inscrit plus largement dans l'opération "Grand Aéros", l'une des 4 opérations d'aménagement engagées par l'EPA, en cohérence avec la stratégie globale développée dans le projet de territoire de l'Éva Vallée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Enquête publique et délibération de projet.
 L'opération n'est pas elle-même soumise à la procédure "l'eau et l'assainissement"
 (sauf à réunions organisées avec le DDM, union de police de l'eau et au regard des éléments portant sur les rubriques susceptibles d'être concernées par le projet)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (totale) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Quartier du pôle d'échanges multimodal Nice Saint-Augustin Airport - Création de l'axe nord-sud - Dévoisement et reprofilage du boulevard Coassin - Création d'un axe nord-est	8 hectares 447 m sur 40 m de large 226 m 230 m

4.6 Localisation du projet
 Adresse et commune(s)
 d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long: 3° 40' 6" E Lat: 43° 42' 00" N

Quartier

Nice

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 20° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'intègre au programme de création du quartier du pôle multimodal qui comportera, sur une superficie de 8 hectares :

- des équipements et infrastructures de transport (gare routière, gare ferroviaire, tramway, parc relais...)
- un programme immobilier réparti sur 5 îlots (108 logements)
- des espaces publics et verts (parcs, axe nord-sud, aire bus dédiée, cheminements cyclables et piétons de qualité, axe nord-est, support du tramway)

¹ Pour toute info, voir notice explicative
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire (le garant) un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

En son moyen de fonctionnement urbain futur, les espaces publics constituent des lieux d'échanges et de cohérence entre les différents modes de transport et des éléments de continuité avec les quartiers environnants et au-delà.

L'aménagement des espaces publics du quartier du pôle multimodal a pour objectif :

- d'accueillir le futur ligne en-ouest du tramway,
- de relier l'aéroport de Nice Côte d'Azur à la future zone ferroviaire,
- de les interconnecter au réseau de transport urbain et inter-urbain de la métropole NiCA.

Le projet permet une conception optimisée des modes de transport et augmente significativement l'efficacité du réseau de TC, offrant une alternative au "Parisienne".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il s'agit de créer des liens fonctionnels entre les différents modes de transport

- l'axe du pôle sera créé et constitué à partir nord-sud reliant la route de Gibraltar et l'aéroport; le pont-rail (dans matière d'ouvrage RFF) rendra possible le passage de cet axe sans la voir fermée,
 - la bande verte de Nice-Cassis, voir d'entrée majeure de l'agglomération sera adaptée (reprofilage jusqu'à -3m par rapport à l'existant) pour assurer l'accessibilité au pont-rail.
 - l'axe nord-est, appelé au tramway permet de relier la route de Gibraltar à l'aéroport.
- Un protocole de coordination des ouvrages concernés par le pôle multimodal (RER, RFF, Repas Paris, métropole NiCA, Conseil général des Alpes-Maritimes) est en cours de validation. Il a notamment pour effet de désigner l'EPA No. 1 du Valon comme coordinateur des ouvrages et garant de la cohérence d'ensemble du projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le pôle d'échanges multimodal constitue un élément essentiel d'un plan de transport en commun. Les principales enjeux de l'opération sont relatives à la qualité et à la diversité des espaces publics. Les lieux de passage qui constituent l'axe nord-sud, à savoir entre les deux gares routière et ferroviaire, celui du lycée hôtelier, l'aménagement des voies adjacentes fortement circulées en boulevards urbains et avenues sont autant d'espaces de vie agréables et conviviaux. La création de l'axe nord-sud relie l'aéroport à plusieurs modalités de transport en dépassant l'obstacle que constituent les voies ferrées. Sur cette voie circuleront exclusivement le transport public, les piétons et les vélos. La liberté de l'espace public rendu plus efficace et donnera à voir la richesse de l'offre de transport.

Les pôles créés sur le développement des espaces publics s'inscrit avec l'aménagement actuel des différentes fonctionnalités urbaines du quartier. Les espaces destinés à la fois à la piétonnerie, de mobilité massive divers aménagements urbains. Les axes du pôle accueilleront des programmes immobiliers de bureaux. La mixité fonctionnelle

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données publiées au service destinataire.

sera garantie par la proximité de la cité front Arènes et par le projet de rénovation urbaine du quartier des Valons. Conformément au protocole de coordination des ouvrages de l'ouvrage, le projet a été pensé pour répondre à des enjeux d'équilibre et une adaptabilité.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par un bâti peu dense (bâtiments principalement collectifs dans l'emprise du RNU) et par des usages qui renforcent le caractère minéral du site (parking, or infrastructures dont les voies ferrées). 95% du site est imperméabilisé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Nice approuvé le 23 décembre 2010, modifié le 29 juin 2012
Le périmètre de l'opération se situe dans le secteur front Basse-Saint Augustin et est concerné par la secteur zone UD et ses deux sous-secteurs UD_a (rnu) et UD_b (nouveau aéroport)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou souverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nice
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de zone sonore de l'aéroport Nice Côte d'Azur arrêté préf. total du 30 décembre 2010

dans une zone de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR; Basses Vallées du Var approuvé par arrêté préfectoral en date du 18 avril 2011
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des travaux géotechniques et des recherches de pollution de sol sont en cours sur le périmètre du projet
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le ZPS FR 9312025 "Basses Vallées du Var", situé à environ 300m du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volumine de déblais liés à la création de l'axe Nord-sud et au reprofilage du boulevard Cornu estimés à 75 200 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secteur situé en zone B6 du PPR, zone de risques moyens pour des scénarios exceptionnels
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'étude acoustique réalisée montre que le projet a une incidence faible sur le bâti environnant.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	X	<input type="checkbox"/>	<p>La réalisation du projet nécessite la mise en place de divers luminaires veillant à éclairer les espaces publics de façon raisonnée.</p> <p>Le dispositif d'éclairage veillera à limiter les effets négatifs sur la biodiversité et à favoriser les économies d'énergie.</p>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	<input type="checkbox"/>	<p>Développement de la multimodalité et changement de pratiques de mobilité vers les transports en commun et les modes doux.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Effets cumulés en phase chantier : conditions de descente et de circulation, gêne occasionnée par les chantiers, production de déchets
- Effets cumulés positifs sur le contexte socio-économique (création d'équipements, de nouvelles activités ...), sur les infrastructures de transport et les déplacements / modification des conditions de circulation via les TC, création de parkings relais pour favoriser le report modal, aménagement de cheminements sécurisés de modes doux, réorganisation de l'intermodalité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement des espaces publics du quartier du pôle multimodal Nice Saint-Augustin s'inscrit d'abord dans une stratégie globale développée dans le projet de territoire de l'Éco-Vallée validé en décembre 2011 et constitue une composante majeure de l'opération Grand Aïnos, l'une des 4 premières opérations dans la matière d'ouvrage a été confiée à l'EPA, dans le cadre du protocole de partenariat signé en mars 2012 par l'État, le Région, le Département, les Métropole NCA, la ville de Nice et l'EPA.

Au vu de l'ampleur du projet global (Grand Aïnos et pôle d'échanges multimodal qui se développent sur 51 ha) et des fonctions que jouent les espaces publics sur la cohérence d'ensemble, il apparaît que l'étude d'impact est importante pour la compréhension d'ensemble.

Ainsi, au regard de l'importance du projet comme premier maillon de l'aménagement global de l'Éco-Vallée et de la nécessité de faire évoluer les pratiques de mobilité, l'EPA estime que ce projet, bien qu'il ait été fait l'objet d'une procédure de concertation préalable en mars-avril 2012, a vocation à être soumis à étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non utilisée	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Accès préfectoral n° 2012-910 en date du 21 septembre 2012, approuvant la réduction de l'écouite des machines d'intérêt national de Nice, inscription à la base en ceuse du patrimoine mondial

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nice
LE DIRECTEUR GENERAL

le 4 Octobre 2012

Signature

Xavier HEMEURY